



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 14 mars 2006 — N° 1

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 09.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Gordon Atkinson, ex-député de Notre-Dame-de-Grâce, et de M. Frank Hanley, ex-député de Montréal–Sainte-Anne, décédés en janvier 2006.

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, datée du 20 décembre 2005, que le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, a reçue du Directeur général des élections du Québec relativement aux élections partielles tenues le 12 décembre 2005 dans les circonscriptions électorales d'Outremont et de Verchères.

Puis, il dépose :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant M. Raymond Bachand candidat élu dans la circonscription électorale d'Outremont et M. Stéphane Bergeron candidat élu dans la circonscription électorale de Verchères.

(Dépôt n° 1-20060314)

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, puis il dépose :

La lettre mentionnée ci-dessus, datée du 21 décembre 2005, que le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la nomination de Mme Michèle Lamquin-Éthier, députée de Crémazie, à la fonction de leader adjointe du gouvernement en remplacement de M. Pierre Moreau, député de Marguerite-d'Youville, à compter du 22 décembre 2005.

(Dépôt n° 2-20060314)

14 mars 2006

M. le président dépose ensuite :

Une lettre, datée du 28 février 2006, qu'il a reçue de M. Jean Charest, premier ministre, l'informant de la nomination de M. Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata, à la fonction de leader adjoint du gouvernement à compter du 27 février 2006 ;

(Dépôt n° 3-20060314)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 14 mars 2006.

(Dépôt n° 4-20060314)

À l'invitation de M. le président, M. Charest, premier ministre, accueille le nouveau député d'Outremont, M. Bachand.

Puis, à l'invitation de M. le président, Mme Harel, chef de l'opposition officielle, accueille le nouveau député de Verchères, M. Bergeron.

M. Bachand (Outremont) et M. Bergeron (Verchères) prennent ensuite la parole.

M. Charest, premier ministre, Mme Harel, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) font quelques remarques.

M. le président informe l'Assemblée que Son Excellence le lieutenant-gouverneur prononcera l'allocution d'ouverture de la session.

14 mars 2006

Son Excellence le lieutenant-gouverneur fait son entrée à l'Assemblée nationale et, ayant pris place au fauteuil, lit l'allocution d'ouverture suivante :

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le premier ministre,
Madame la chef de l'opposition officielle,
Monsieur le député de Rivière-du-Loup,
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les députés,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Il y a pratiquement trois ans, nous entamions ici même les travaux du Parlement élu le 14 avril 2003. Nous procédions alors à l'ouverture de la première session de la 37^e législature de l'Assemblée nationale. Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer le début de la deuxième session de cette même législature. Nous franchissons ainsi une nouvelle et importante étape dans le déroulement des travaux parlementaires.

Ces trois années auront été riches d'initiatives, de réalisations et d'événements de toutes sortes. Dans quelques minutes, le premier ministre du Québec présentera dans son discours inaugural le bilan de ces trois années de gouvernement. Il indiquera également le programme et la vision qu'il mettra en œuvre au cours de la prochaine session. Comme il y a trois ans, je fais le vœu que le gouvernement comme l'opposition assurent la tenue de débats empreints de toute la civilité et du respect mutuel nécessaires.

Ce travail parlementaire des prochains mois va se dérouler dans une Assemblée nationale qui n'est plus exactement la même qu'il y a trois ans. Depuis avril 2003, sept députés nous ont quittés. Parmi eux, je veux citer le chef de l'opposition et ancien premier ministre, Bernard Landry, ainsi que des députés dont nous avons tous apprécié la contribution, soit Marc Bellemare, André Boulerice, Yves Séguin, Christos Sirros, Russell Williams et André Boisclair. Dans ce dernier cas, je crois comprendre que le retrait de l'Assemblée nationale ne constituait pas un départ de la vie politique.

De nouveaux parlementaires sont venus les remplacer. Je tiens à souligner aujourd'hui la présence de six nouveaux députés, dont deux femmes, qui ont reçu la confiance des électeurs depuis avril 2003. Nous pouvons donc maintenant compter sur les talents de Raymond Bachand, Stéphane Bergeron, Nicolas Girard, Yolande James, Elsie Lefebvre et Sylvain Légaré. Malgré le temps qui fuit, la moyenne d'âge des membres de l'Assemblée nationale a ainsi diminué, et trois des parlementaires actuels ont moins de trente ans. En ces temps de changement démographique, je constate ainsi avec plaisir que la relève est en cours et que les jeunes viennent apporter le sang neuf qui assurera l'avenir.

14 mars 2006

Il y a trois ans, j'avais souligné l'amélioration de la place des femmes à l'Assemblée nationale. Le Québec avait alors battu des records, puisque nos concitoyens avaient élu la plus forte députation féminine dont le Québec ait jamais bénéficié, avec 38 députées sur 125. Depuis avril 2003, la place des femmes s'est encore renforcée. Notre Parlement compte maintenant 40 femmes, dont Yolande James, la première femme noire élue à l'Assemblée nationale, Elsie Lefebvre, la plus jeune élue du Québec, et Louise Harel, la première femme à occuper le poste de chef de l'opposition. Les femmes représentent pratiquement le tiers de l'Assemblée nationale. Quelques jours après la Journée internationale de la femme, cette évolution est de bon augure, même si elle est encore un peu trop lente à mon goût.

Comme je l'indiquais il y a trois ans, ce Parlement peut, plus que jamais, compter sur des parlementaires chevronnés et d'expérience. La cinquantaine de députés nouvellement élus en avril 2003 ont appris le métier parlementaire, avec ses exigences et les défis qu'il amène à relever.

Nos doyens politiques, François Gendron et Yvon Vallières, sont plus que jamais à la tâche pour faire avancer les dossiers dont ils ont la responsabilité et qui leur tiennent à cœur. Je suis très heureuse de souligner le retour parmi nous d'Yvon Vallières, qui a su vaincre avec courage et détermination la maladie qui l'avait tenu éloigné de l'Assemblée nationale. Je veux également souligner à nos deux doyens que l'élection de plusieurs jeunes députés vient de donner une nouvelle dimension à leur longévité. Yvon Vallières a été élu pour la première fois en 1973. François Gendron siège sans discontinuer depuis 1976, à une date où les trois membres les plus jeunes de l'Assemblée nationale n'étaient pas encore de ce monde.

Le 13 avril prochain, certains parmi vous souligneront un quart de siècle de vie politique : Michel Bissonnet, William Cusano, Louise Harel et Pierre Paradis. Joyeux anniversaire ! Puissiez-vous conserver la même passion que celle qui nous animait.

Rappelons-nous que, depuis le dernier discours inaugural, plusieurs ex-parlementaires nous ont quittés : John O'Gallagher, Frank Hanley, Gordon Atkinson, Léo Pearson, Richard B. Holden, Ernest Godbout, Lucien Cliche, Kenneth Fraser, Guy Tardif, Fabien Poulin, Guy Lechasseur, Maurice Tessier, John Redmond Roche, Léonce Ouellet, Pierre Lorrain, Claude Fillion, Michel Bourdon, Jacques Miquelon, Eric Kierans, Jean-Guy Gervais, Gérard Cadieux, Claude Ryan, George Kennedy, Paul Berthiaume, Lucien Caron, Paul-Émile Sauvageau, Albert Lemieux, John Richard Hyde et Marc Bergeron. Puissent-ils reposer en paix.

14 mars 2006

Les membres de cette Assemblée ont tous pour point commun d'avoir choisi le service public et l'intérêt général en consacrant toutes leurs énergies à obtenir et conserver la confiance de leurs électeurs pour les représenter. En cette journée de discours inaugural, il me semble important de souligner la qualité de l'engagement de chacun des membres de l'Assemblée nationale. C'est sur cette qualité qu'est fondée notre institution parlementaire, l'une des plus vieilles au monde. C'est grâce au dévouement de chacun de ses représentants que notre démocratie fonctionne et qu'elle progresse. Nous sommes fiers à juste titre de notre tradition démocratique et des institutions qui la portent. Cette fierté, nous la devons avant tout à tous ceux qui ont choisi de consacrer leur talent à la vie parlementaire.

Mesdames et messieurs les membres de l'Assemblée nationale, il me reste à vous souhaiter d'assumer dans les meilleures conditions les responsabilités que la population vous a confiées. Vous êtes porteurs de projets, d'espérances et de convictions. Je souhaite que la divine Providence vous éclaire et vous guide dans vos réalisations et vos accomplissements.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur se retire.

M. le président occupe le fauteuil.

M. Charest, premier ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture de la session au nom du gouvernement.

À 16 h 39, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 15 mars 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET